NEI

Fonds d'infrastructure propre NEI

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 31 mars 2025

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels ou annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1 888 809-3333, ou en nous écrivant à Placements NEI S.E.C., 151 Yonge Street, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5C 2W7 ou en visitant notre site Web à www.placementsnei.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent aussi communiquer avec nous, de l'une ou l'autre de ces façons, pour obtenir un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration du fonds d'investissement, du rapport des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur les portefeuilles.

Analyse du rendement par la direction

Résultats

Pour la période de six mois close le 31 mars 2025, le rendement des parts de série A du Fonds d'infrastructure propre NEI (le « Fonds ») s'est établi à -7,1 %, comparativement à un rendement de 8,3 % pour l'indice de référence décrit ci-après.

Contrairement à celui de l'indice de référence, le rendement du Fonds est établi après déduction des frais et charges payés par le Fonds. L'écart de rendement entre les séries de parts est principalement attribuable aux frais de gestion imputés à chaque série. Consultez la section « Rendement passé » pour connaître le détail des rendements par série.

L'indice de référence de ce Fonds est l'indice S&P des infrastructures mondiales ($ CA).

La valeur liquidative du Fonds est passée de 363 250 825 $ au 30 septembre 2024 à 186 048 775 $ au 31 mars 2025, en baisse de 48,78 % pour la période. Cette variation de l'actif net est attribuable aux opérations des porteurs de parts d'un montant net de -145 714 304 $, et aux opérations de placement de -31 487 746 $, y compris la plus-value (moins-value) du marché, les revenus et les charges.

Aperçu du marché

La période allant du 1er octobre2024 à la fin de l'année 2024 s'est révélée assez défavorable pour le rendement, mais a été suivie d'une période de rendement positif au premier trimestre de 2025.

Facteurs ayant influé sur le rendement

Après un troisième trimestre très solide, l'élection de Donald Trump a suscité des inquiétudes concernant les incitatifs fiscaux, les droits à l'importation, l'inflation et les taux d'intérêt, autant de facteurs qui ont pesé sur le secteur. Malheureusement, les actions européennes ne se sont pas démarquées des actions américaines.

En décembre, les principaux actionnaires de ReNew Energy Global PLC ont déposé une offre de transformation en société à capital fermé. Le sous-conseiller en valeurs estime que le prix offert constitue une sous-évaluation de la société et a entamé des discussions avec le comité spécial d'administrateurs indépendants.

Par ailleurs, même si la baisse des taux d'intérêt était au centre de toutes les discussions en 2024, et bien que plusieurs banques centrales aient réduit leurs taux d'intérêt, les taux d'intérêt à 10 ans ont augmenté aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, au Japon et au Brésil, ce qui crée un enjeu supplémentaire pour les sociétés à forte intensité de capital dans lesquelles le Fonds investit.

Au quatrième trimestre de 2024, le contraste entre les États-Unis et l'Europe observé sur le marché boursier en général se reflétait dans l'univers de placement du sous-conseiller en valeurs. Les placements des entreprises des États-Unis ont fait bonne figure grâce à une croissance plus forte et à une dynamique favorable dans les secteurs de l'énergie nucléaire et des centres de données, tandis que les entreprises européennes ont souffert d'un ralentissement de la croissance et d'un manque de catalyseurs positifs. Toutefois, l'activité de fusion et d'acquisition s'est intensifiée dans le secteur des énergies renouvelables en Europe et en Asie grâce aux faibles évaluations.

Le sous-conseiller en valeurs a commencé l'année 2025 en tirant parti de l'accroissement de la demande mondiale d'électricité en 2024, à la fois dans les marchés développés et émergents. Cette accélération de la tendance a été renforcée par l'enthousiasme suscité par les nouvelles décisions d'investissement dans les centres de données, lesquels devraient doper la demande d'électricité au cours des prochaines années. Toutefois, les questions relatives au rythme de déploiement dans le secteur des technologies de l'information et l'évolution du cadre de tarification pour les nouvelles capacités de production d'électricité ont eu des répercussions, en particulier sur les grands producteurs indépendants d'électricité aux États-Unis.

Aux États-Unis, l'incertitude concernant l'avenir de l'*Inflation Reduction Act* (« IRA ») a continué à peser sur certains secteurs au cours du trimestre, mais la diversification géographique du Fonds au Canada, en Europe et en Amérique latine, ainsi que la diversification des modèles d'affaires au-delà des énergies renouvelables, ont permis d'obtenir de meilleurs résultats. Le positionnement du Fonds a été prudent par rapport à l'IRA. Le secteur européen a affiché un meilleur rendement que le secteur américain et, là aussi, les entreprises intégrées et les entreprises des sous-secteurs du transport et de la distribution d'électricité ont obtenu de meilleurs résultats que les entreprises purement axées sur les énergies renouvelables.

Le Fonds a bénéficié de l'incidence positive de sa position dans Innergex énergie renouvelable inc., la société ayant fait l'objet d'une offre publique d'achat assortie d'une prime de 58 %. Qui plus est, dans le contexte opérationnel quelque peu incertain, la stabilité prévisible des entreprises de transport et de distribution d'électricité en croissance, comme Exelon Corp, E.ON SE, Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA, et Elia Group SA, ont grandement contribué au rendement au cours du trimestre. Toutefois, cette tendance a été en quelque sorte annulée par les positions dans Edison International, qui a été exposée au risque de responsabilité d'être tenue responsable des feux de forêt en Californie, et dans XPLR Infrastructure L.P., en raison de son rétablissement stratégique décevant.

Dans l'ensemble, le Fonds a affiché un rendement relatif attrayant par rapport au faible rendement du marché en général, ce qui est un résultat prévu de la stratégie.

Changements dans le portefeuille

Le sous-conseiller en valeurs a liquidé les titres de Sunrun Inc, de XPLR Infrastructure et d'Edison International et a ouvert de nouvelles positions dans E.ON et Iberdrola SA.

Activités environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)

Outre les commentaires relatifs aux questions ESG formulés dans les sections ci-dessus, les autres activités ESG menées au cours de la période sont décrites ici.

À la fin du mois de mars 2025, les émissions de CO_2 étaient de 62 % moins élevées par million de dollars investi dans le Fonds, par rapport à un investissement équivalent dans l'indice MSCI Monde du secteur des matériaux.

NEI a réalisé deux évaluations ESG de sociétés dont les titres étaient déjà détenus dans le Fonds ou en réponse à une demande d'évaluation du sous-conseiller en valeurs dans le cadre de la décision de placement initiale. Toutes les sociétés évaluées ont été jugées admissibles pour détention dans le Fonds.

Événements récents

Le début de l'année 2025 a été marqué par un degré élevé d'incertitude à l'égard des variables clés pour les entreprises américaines et celles exposées aux États-Unis, comme les taux d'intérêt, les incitatifs fiscaux et les droits à l'importation. Toutefois, la confiance est déjà très faible et les données fondamentales de la catégorie d'actifs sont favorables : perspectives d'accélération de la croissance de la demande d'électricité et risque de hausse des prix de l'électricité. Ce dernier facteur s'explique par le resserrement de l'écart entre l'offre et la demande, exacerbé par la forte demande des centres de données énergivores et par l'ajout d'énergies renouvelables qui génèrent davantage d'intermittence et, par conséquent, obligent à payer plus cher l'électricité de base. En outre, si la modification ou l'abrogation de l'*Inflation Reduction Act* (« IRA ») raccourcit la durée des incitatifs fiscaux ou les modifie, ou si les prix des équipements augmentent en raison de droits à l'importation plus élevés, le développement des énergies renouvelables et, éventuellement, d'autres technologies de production d'énergie deviendrait plus coûteux, ce qui devrait se refléter dans les prix de l'électricité.

Le sous-conseiller en valeurs a limité l'exposition à l'IRA en se fondant sur l'hypothèse que l'administration américaine actuelle a l'intention de réduire les incitatifs accordés au secteur des énergies renouvelables, ce qui, dans un premier temps, créera de la volatilité, même si par la suite les négociations pouvaient s'avérer plus constructives.

En Europe, la situation est plus mitigée en raison de la volatilité des prix du gaz, qui se reflète dans les prix de l'électricité, par le ralentissement de l'élan des centres de données et par la faiblesse de la conjoncture économique. L'Europe a connu une légère remontée de la demande d'électricité en 2024, mais celle-ci reste inférieure aux moyennes à long terme. Le ralentissement de la croissance structurelle et les craintes qu'une résolution de la guerre en Ukraine entraîne une baisse des prix du gaz et de l'électricité devraient continuer à peser sur le rendement. Entre-temps, un certain nombre de sociétés européennes rachètent leurs actions, ce qui constitue un signal fort de confiance dans la valeur intrinsèque des entreprises.

À un moment où la demande d'électricité est forte, paradoxalement, certaines entreprises productrices d'énergies renouvelables ralentissent leur croissance pour les raisons suivantes : 1) elles sont réticentes à mobiliser des capitaux propres compte tenu des évaluations actuelles, ce qui limite leur capacité à financer leurs dépenses d'investissement, et 2) les primes pour l'énergie garantie augmentent, tandis que le caractère intermittent et aléatoire des énergies renouvelables nécessitera de plus en plus le recours au stockage ou à une consommation flexible (comme les véhicules électriques). La croissance entièrement financée du transport et de la distribution constitue donc une proposition de valeur intéressante que le Fonds trouve auprès de nombreuses entreprises à tarifs réglementés, et est moins dépendante du profil de l'offre.

Comme nous l'avons mentionné récemment, le Fonds affiche actuellement une évaluation très intéressante par rapport à celles du secteur des infrastructures et du marché dans son ensemble. Ces faibles évaluations ont suscité l'intérêt des fonds de capital-investissement, qui ont été très actifs en 2024, et deux transactions ont déjà été annoncées cette année : la Caisse de dépôt et placement du Québec a proposé de transformer Innergex en société à capital fermé moyennant une prime de 58 %, et TPG Inc. a proposé une prime de 30 % pour Altus Power Inc. Il ne serait pas surprenant d'assister à d'autres fusions et acquisitions, car les fonds d'infrastructure ont réuni des sommes considérables et les propriétaires d'actifs et les promoteurs ont besoin de capitaux pour croître.

Opérations entre apparentés

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C (« PNE SEC », « Placements NEI » et le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. Le commandité de PNE SEC, Placements NordOuest & Éthiques Inc., est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso Inc. (« Aviso »). Aviso est aussi l'unique commanditaire de PNE SEC. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par CU CUMIS Wealth Holdings LP, une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

PNE SEC impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. En contrepartie, PNE SEC s'acquitte de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts spécifiques (par exemple, les frais et les charges du comité d'examen indépendant (« CEI »), les taxes, les impôts et les courtages), y compris les paiements aux parties liées. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et sont évalués à une valeur d'échange similaire à celle utilisée pour les autres parties indépendantes. Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins ») est le dépositaire du Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt et de mise en pension ou de prise en pension de titres, et la Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres et de mise en pension ou de prise en pension de titres du Fonds (l'« agent »). Le revenu tiré de ces opérations est réparti entre le Fonds et l'agent à raison de 60 % et de 40 %, respectivement. Valeurs mobilières Desjardins inc. (« VMD ») est un courtier en valeurs qui effectue, pour le compte du Fonds, des opérations sur ses titres en portefeuille. VMD est une filiale en propriété exclusive de la Fédération.

Les sous-conseillers du Fonds peuvent confier certaines des opérations du Fonds à des sociétés de courtage membres du groupe de PNE SEC, à condition que les compétences de ces sociétés membres du groupe en matière d'exécution d'opérations et leurs coûts soient semblables à ceux de sociétés de courtage admissibles non membres du groupe.

PNE SEC a constitué un CEI pour le Fonds, comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, pour qu'il examine les conflits d'intérêts qui surviennent dans le cadre de la gestion des fonds de placement. Le Fonds ne s'est appuyé sur aucune approbation, recommandation favorable ou instruction permanente du CEI du Fonds dans le contexte des opérations entre parties liées.

Le présent document comporte des énoncés prospectifs. Ces énoncés se caractérisent par l'utilisation d'expressions comme « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent grandement de ceux formulés, implicitement ou explicitement, dans ceux-ci. Ces facteurs comprennent notamment la conjoncture économique, les conditions commerciales et de marché, la fluctuation du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que les mesures prises par les autorités gouvernementales. Il se peut que les événements futurs et leurs effets sur le Fonds ne soient pas les mêmes que ceux que nous avions prévus. Les résultats réels peuvent différer grandement des résultats projetés dans ces énoncés prospectifs. Nous ne prenons pas l'engagement de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif en fonction de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou d'autres facteurs, et nous nous libérons expressément de toute obligation à cet effet.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales données financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période de six mois close le 31 mars 2025 et chacun des cinq derniers exercices, le cas échéant, ou pour l'ensemble des périodes depuis sa création.

Actif net par part ($) [1]

			Augmentation (diminution) liée à l'exploitation					Distributions						
Série	Période	Actif net au début de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) non réalisés	Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation[2]	Revenu de placement (sauf les dividendes)	Dividendes	Provenant de fonds sous-jacents	Gains en capital	Remboursement de capital	Distributions totales [3], [4]	Actif net à la fin de la période
A	Mars 2025	9,28	0,12	-0,11	-0,74	0,04	-0,69	0,00	0,01	0,00	0,22	0,07	0,30	8,32
	Sept. 2024	7,51	0,36	-0,22	0,12	1,81	2,07	0,00	0,14	0,00	0,00	0,15	0,29	9,28
	Sept. 2023	9,49	0,35	-0,24	-0,07	-2,24	-2,20	0,00	0,12	0,00	0,10	0,10	0,32	7,51
	Sept. 2022	10,00	0,21	-0,17	0,14	-1,55	-1,37	0,00	0,04	0,00	0,00	0,14	0,18	9,49
F	Mars 2025	9,55	0,12	-0,06	-0,76	0,02	-0,68	0,00	0,06	0,00	0,32	0,02	0,40	8,51
	Sept. 2024	7,63	0,38	-0,13	0,12	1,92	2,29	0,00	0,24	0,00	0,00	0,05	0,29	9,55
	Sept. 2023	9,56	0,34	-0,14	-0,07	-2,18	-2,05	0,00	0,21	0,00	0,10	0,02	0,33	7,63
	Sept. 2022	10,00	0,21	-0,10	0,14	-1,41	-1,16	0,00	0,10	0,00	0,00	0,08	0,18	9,56
I	Mars 2025	9,66	0,12	-0,02	-0,77	-0,27	-0,94	0,00	0,12	0,00	0,34	0,00	0,46	8,61
	Sept. 2024	7,66	0,38	-0,04	0,12	1,92	2,38	0,00	0,33	0,00	0,00	0,00	0,33	9,66
	Sept. 2023	9,61	0,34	-0,04	-0,08	-1,84	-1,62	0,00	0,30	0,00	0,15	0,00	0,45	7,66
	Sept. 2022	10,00	0,21	-0,04	0,14	-0,45	-0,14	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00	0,18	9,61
O	Mars 2025	9,73	0,12	-0,02	-0,77	0,07	-0,60	0,00	0,09	0,00	0,34	0,00	0,43	8,70
	Sept. 2024	7,74	0,38	-0,05	0,12	1,83	2,28	0,00	0,36	0,00	0,00	0,00	0,36	9,73
	Sept. 2023	9,71	0,34	-0,05	-0,08	-1,98	-1,77	0,00	0,30	0,00	0,15	0,00	0,45	7,74
	Sept. 2022	10,00	0,12	-0,01	0,15	-11,45	-11,19	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,07	9,71
P	Mars 2025	9,29	0,12	-0,10	-0,74	0,08	-0,64	0,00	0,01	0,00	0,31	0,00	0,32	8,31
	Sept. 2024	7,50	0,36	-0,20	0,12	1,85	2,13	0,00	0,16	0,00	0,00	0,13	0,29	9,29
	Sept. 2023	9,50	0,35	-0,22	-0,07	-2,51	-2,45	0,00	0,14	0,00	0,11	0,11	0,36	7,50
	Sept. 2022	10,00	0,27	-0,16	0,14	-1,51	-1,26	0,00	0,12	0,00	0,00	0,06	0,18	9,50
PF	Mars 2025	9,57	0,12	-0,06	-0,76	-0,17	-0,87	0,00	0,07	0,00	0,32	0,03	0,42	8,51
	Sept. 2024	7,62	0,38	-0,12	0,12	1,98	2,36	0,00	0,26	0,00	0,00	0,03	0,29	9,57
	Sept. 2023	9,57	0,35	-0,12	-0,07	-2,25	-2,09	0,00	0,24	0,00	0,10	0,03	0,37	7,62
	Sept. 2022	10,00	0,19	-0,09	0,14	-2,34	-2,10	0,00	0,09	0,00	0,00	0,09	0,18	9,57

1) Toutes les données par part présentées en 2025 se rapportent à l'actif net établi conformément aux Normes internationales d'information financière et proviennent des états financiers semestriels du Fonds pour la période close le 31 mars 2025.
2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période à l'étude.
3) Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
4) Les distributions (le cas échéant) qui auraient pu être effectuées et qui reflétaient un remboursement de capital excédant les gains à court terme visaient à réduire toute perturbation et à procurer de la stabilité aux investisseurs qui ont choisi de recevoir leurs distributions en espèces, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié. Ces montants sont passés en revue à la fin de chaque année civile. Les membres de la direction et le sous-conseiller en discutent dans le but de déterminer la stratégie la plus appropriée à l'avenir et ils prennent les mesures nécessaires pour assurer la stabilité à long terme du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Série	Période	Valeur liquidative totale (en milliers de $)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) (1)	Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charges (%)	Ratio des frais d'opérations (%) (2)	Taux de rotation du portefeuille (%) (3)	Valeur liquidative par part ($)
A	Mars 2025	8 196	985	2,16	2,16	0,08	20,04	8,32
	Sept. 2024	9 427	1 015	2,16	2,16	0,09	45,08	9,28
	Sept. 2023	7 012	934	2,18	2,18	0,10	39,72	7,51
	Sept. 2022	3 192	336	2,20	2,20	0,25	16,50	9,49
F	Mars 2025	10 168	1 195	1,07	1,07	0,08	20,04	8,51
	Sept. 2024	12 624	1 322	1,07	1,07	0,09	45,08	9,55
	Sept. 2023	5 832	764	1,07	1,07	0,10	39,72	7,63
	Sept. 2022	3 721	389	1,07	1,07	0,25	16,50	9,56
I	Mars 2025	141 471	16 431	s. o.	s. o.	0,08	20,04	8,61
	Sept. 2024	303 440	31 396	s. o.	s. o.	0,09	45,08	9,66
	Sept. 2023	210 138	27 429	s. o.	s. o.	0,10	39,72	7,66
	Sept. 2022	177 569	18 475	s. o.	s. o.	0,25	16,50	9,61
O	Mars 2025	3 797	437	0,05	0,05	0,08	20,04	8,70
	Sept. 2024	4 242	436	0,05	0,05	0,09	45,08	9,73
	Sept. 2023	4 148	536	0,06	0,06	0,10	39,72	7,74
	Sept. 2022	3 990	411	0,06	0,06	0,25	16,50	9,71
P	Mars 2025	5 068	610	1,98	1,98	0,08	20,04	8,31
	Sept. 2024	5 760	620	1,99	1,99	0,09	45,08	9,29
	Sept. 2023	3 404	454	2,00	2,00	0,10	39,72	7,50
	Sept. 2022	1 267	133	2,03	2,03	0,25	16,50	9,50
PF	Mars 2025	17 349	2 038	0,90	0,90	0,08	20,04	8,51
	Sept. 2024	27 758	2 902	0,90	0,90	0,09	45,08	9,57
	Sept. 2023	15 817	2 075	0,90	0,90	0,10	39,72	7,62
	Sept. 2022	6 744	705	0,90	0,90	0,25	16,50	9,57

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges imputées au Fonds (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, ainsi que des retenues d'impôt) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Se reporter à la rubrique « Frais de gestion » pour obtenir de plus amples renseignements.

2) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres en portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période donnée est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de ladite période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds. En contrepartie de ces services, il reçoit des frais de gestion du Fonds, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative du Fonds, avant la TVH et selon un taux annuel présenté ci-dessous. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion pour les parts des séries I et O. Les porteurs des parts des séries I et O versent directement à Placements NEI des frais de gestion négociés.

Les frais de gestion comprennent les frais de conseils en placement, de vente, de marketing et de placement du Fonds. De plus, le gestionnaire verse une commission de suivi aux courtiers sur ces frais de gestion. La commission de suivi est calculée selon un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des parts du Fonds détenues par les clients du courtier. Aucune commission de suivi n'est payée à l'égard des parts des séries F et PF du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente les frais liés aux principaux services prélevés sur les frais de gestion et exprimés en pourcentage des frais de gestion de toutes les séries applicables du Fonds :

	Frais de gestion (%)	Frais de conseils en placement et autres frais (%)	Commissions de suivi (%)
Série A	1,70	41,26	58,74
Série F	0,70	100,00	s. o.
Série P	1,60	37,59	62,41
Série PF	0,60	100,00	s. o.

Rendement passé

Les données sur le rendement présentées ne sont pas nécessairement représentatives du rendement du Fonds dans l'avenir. Les données présentées supposent que toutes les distributions versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles des séries visées de celui-ci. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement.

Rendement annuel

Les diagrammes suivants font état du rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour chaque période indiquée et illustrent les écarts de rendement du Fonds d'une période à l'autre, à l'exception de 2025, pour laquelle est présenté le rendement semestriel pour la période close le 31 mars 2025. Dans le cas d'une série qui n'existe pas depuis plus de dix ans, le rendement pour le premier exercice de la série est présenté depuis la création jusqu'à la clôture de cet exercice. Les diagrammes montrent les variations à la hausse ou à la baisse du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période. Pour connaître les dates de création des différentes séries, veuillez consulter l'aperçu du Fonds.

NEI

Fonds d'infrastructure propre NEI

Série A

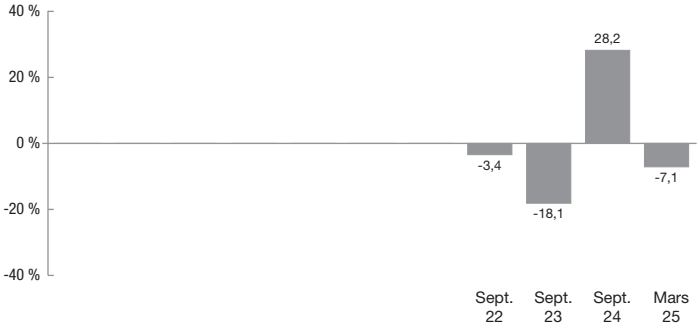

Série F

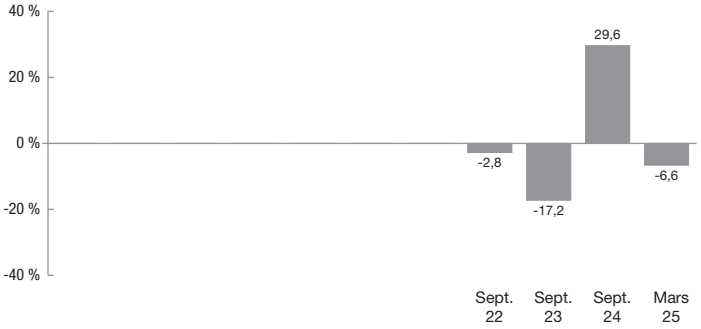

Série I

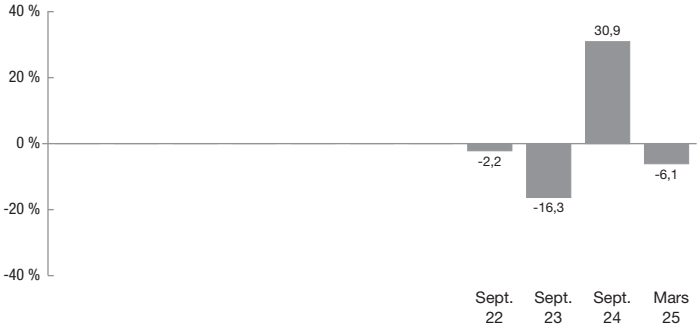

Série O

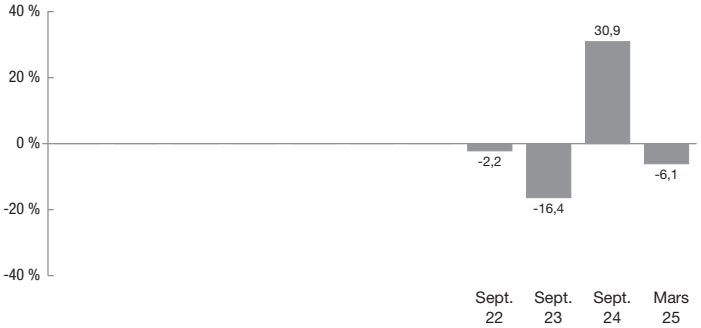

Série P

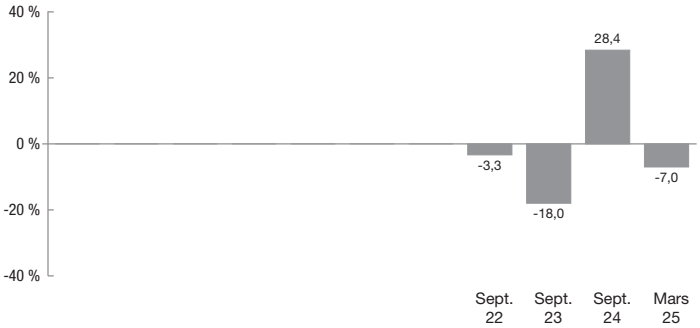

Série PF

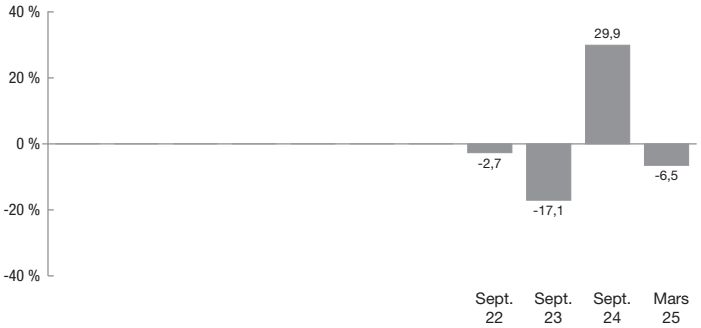

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2025

Valeur liquidative totale : 186 048 775 $

Principaux titres	%
Clearway Energy, catégorie C	6,0
Enel	6,0
ReNew Energy Global, catégorie A	5,9
Exelon	5,3
Dominion Resources	5,2
BKW	5,0
ERG	4,7
Constellation Energy	4,7
National Grid	4,6
Avista	4,6
E.ON	4,5
Energias de Portugal	4,2
NextEra Energy	3,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3
Innergex énergie renouvelable	3,0
Drax Group	2,9
Public Service Enterprise Group	2,8
Ormat Technologies	2,7
China Longyuan Power Group	2,6
Iberdrola	2,5
Terna - Rete Elettrica Nazionale	2,4
RENOVA	2,3
Neoenergia	2,3
China Suntien Green Energy	2,0
Greencoat Uk Wind	1,7
Total	94,7

Répartition géographique	%
États-Unis	34,8
Autres pays	25,7
Italie	13,1
Royaume-Uni	10,5
Canada	7,6
Suisse	5,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3
Total	100,0

La catégorie « Autres pays » de la répartition géographique inclut tous les pays qui représentent moins de 5 % de la valeur liquidative du Fonds.

L’aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour sont disponibles chaque trimestre.